

NON AU BLING-BLING

OUI POUR UNE ECOLOGIE SANS TAXES ET INTERDICTIONS

Dans quelques domaines que ce soit, dès qu'il y a une activité humaine importante en un lieu, celle-ci influe automatiquement sur l'environnement. Il en est ainsi en agglomération notamment avec le trafic routier.

Les élus de la capitale ont une vision utopique d'un PARIS sans « voiture ». Ils misent sur un découragement des usagers de la route à utiliser leur véhicule personnel quel qu'il soit. Nous demandons :

- 1 Rétablissement des flux de circulation cohérents dans la capitale**
- 2 Stopper les abaissements de vitesse**
- 3 Supprimer l'interdiction d'entrée dans la ville pour des véhicules antérieurs à l'an 2000.**
- 4 Supprimer tous les dispositifs destinés à baisser la vitesse (ralentisseurs, cédez le passage, stops, feux non synchronisés) non justifiés par des accidents.**
- 5 Traiter différemment les « deux roues » motorisé en milieu urbain.**
- 6 Respecter les gens qui se déplacent pour travailler**

**EN VILLE, LE DEUX-ROUES MOTORISE
EST UNE SOLUTION, PAS UN
PROBLEME**

1 Rétablissement des flux de circulation cohérents dans la capitale

Ce sont les voies à sens unique qui permettraient sans changer de direction, de rejoindre un autre point de la ville. La nouvelle gestion génère une augmentation du temps de déplacement donc de la pollution.

2 Stopper les abaissements de vitesse

La consommation de carburant donc de polluants est générée par le nombre de tours/minutes de votre moteur. Si votre compte/tour marque 3000t/mns que vous soyez en première ou en sixième vous consommez la même quantité de carburant.

Dans le même d'ordre d'idées la pollution est tributaire de votre temps de déplacement. Plus il sera long, plus elle sera importante et concentrée.

3 Supprimer l'interdiction d'entrée dans la ville pour des véhicules antérieurs à l'an 2000.

Elle ne repose que sur des préconisations théoriques. En réalité, quel est le nombre de véhicules de ce type en circulation sachant que leur faible nombre n'aura aucun impact pour une amélioration de l'air ? L'incohérence est que l'entrée est autorisée le week-end ?

D'un point de vue social, la possession d'un tel véhicule indique des ressources limitées qui ne permettent pas l'achat d'un nouveau véhicule. Croyez-vous que leurs propriétaires polluent par plaisir ? C'est une entrave à la circulation des personnes.

4 Supprimer tous les dispositifs destinés à baisser la vitesse (ralentisseurs, cédez le passage, stops, feux non synchronisés et chicanes) non justifiés par des accidents.

Chacun d'entre eux, exigent ralentissement voir arrêt puis ré accélération, cette dernière étant une consommation d'énergie inutile.

5 Traitement différent des autres usagers de la route du « deux roues motorisé » en milieu urbain.

Les moteurs DIESEL émettraient des particules fines polluantes. Il n'y a pas de 2RM à moteur DIESEL.

6 Respecter les gens qui travaillent

Dans notre société, pour des raisons financières, la plupart de nos concitoyens n'habitent pas à coté de leur lieu de travail. Avec l'augmentation de la prestation de service le phénomène s'amplifie par des points de chute variés que les moyens de transport ne peuvent absorber.